

PUBLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 19 mai 2017

Du 23 mai 2017 au

Nombres de Membres

En exercice : 27

Votants : 26 dont 2 pouvoirs

Publiée le 23 mai 2017

Etaient présents :

POULIN Jocelyne	BRIAND Jacqueline	BOULAY Isabelle
RAUX Jean-Claude	ROUAUD Claudine	LEFEUVRE Marie-Alexy
FONTAINE Rémy	LEDAUPHIN Marie-Pascale	GUERIN Alexandre
BOCQUEL Pascal	GREGOIRE Jean-Luc	MAISONNEUVE Martine
GUERLAIS Charlotte	DURAND Colette	OUARY Michelle
LORRAIN Philippe	GAUDIN Philippe	THOMAS Christophe
LEBRETON LORENT Martine	CARCOUET Christophe arrivé à 19h30	LOISON Thierry
GERLING Alain	DUVAL Luc	BOUVET Céline arrivée à 19h30

Absents excusés :

TRIPON JALABER Armelle ayant donné pouvoir à POULIN Jocelyne, GENET Dominique ayant donné pouvoir à THOMAS Christophe, Christiane LEMALE.

Secrétaire de séance : T. LOISON

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 27 avril 2017 à l'unanimité.

APPROBATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF DU PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE POUR Y AMENAGER L'EXTENSION DU POLE ENFANCE ET DES LOGEMENTS

Le cabinet ATHENA architectes de Nantes présente l'avant-projet définitif de l'opération de réhabilitation de l'ancienne mairie pour y aménager l'extension du pôle enfance et des logements. L'opération comprend également le réaménagement du pôle enfance actuel, le traitement des cours et des travaux d'aménagement des accès et des stationnements.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve cet avant-projet définitif,
- valide la décomposition des lots et l'estimation globale arrêtée provisoirement à 996 150 € H.T. en prenant acte que des batardeaux doivent être chiffrés et que les trottoirs des deux rues devront être ajoutés au projet.

L'étude en vue de la consultation des entreprises en septembre 2017 et le dépôt du permis de construire va donc se poursuivre.

ENGAGEMENT D'UNE ETUDE POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR DES BATIMENTS COMMUNAUX

Deux bâtiments pourraient recevoir des panneaux photovoltaïques : les ateliers des services techniques et la salle omnisports. Une étude de structure permet de savoir si le bâtiment peut supporter la charge supplémentaire et s'il est nécessaire de la renforcer.

Le Conseil Municipal décide à 24 voix pour et 2 abstentions (de faire réaliser une étude de faisabilité sur les bâtiments existants et le projet de la salle de loisirs.

CESSION PARTIELLE DE L'ANCIENNE ECOLE SAINTE MARIE POUR LA CREATION D'UN LOCAL PROFESSIONNEL

Mme la Maire rappelle la demande de Mme Orain, coiffeuse à Saffré, à la recherche d'un local professionnel ou d'un terrain pour le construire.

Le Conseil Municipal avait proposé un terrain au 12, avenue du château mais Mme Orain est intéressée par une partie de l'ancienne école Sainte Marie dont le pignon est ouvert sur la rue.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour cette vente sur la base de 50 000 € sous réserve de l'avis de France Domaine.

ADMISSION EN NON VALEURS DE CREANCES NON RECOUVRABLES – BUDGET GENERAL

Sur proposition de Mme la Trésorière de Derval, le Conseil Municipal, admet en non-valeur une somme qui ne peut être recouvrer, soit, 205.90 €.

DECISIONS PRISES PAR Mme la MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme la Maire rend compte des décisions ainsi prises par elle par délégation.

Des commandes de travaux et d'équipement

DATE COMMANDE	OBJET	FOURNISSEUR	Montant H.T.	Montant T.T.C.
21/04/2017	souffleur	AGREOM	650,00 €	780,00 €
26/04/2017	CSPS Lotissement du Bois de la Bottine	QUALI CONSULT	3 762,50 €	4 515,00 €
27/04/2017	madriers, bastaing, béton pour pose panneau promotion lotissement	Point P	423,85 €	508,62 €
03/05/2017	Panneaux - signalétique	LEON SIGN	10 579,70 €	12 695,64 €

Utilisation de crédits en dépenses imprévues

Mobilier scolaire	O20	-1 000 €	2184 - 221	1 000 €
Equipement scolaire	020	- 600 €	2188 - 221	600 €
TOTAUX		-3 600 €		3 600 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition d'un aérateur du terrain de foot et son kit complémentaire doté d'un essieu, d'un vérin et de masses auprès de Grégoire Agri pour un montant total de 4960€ H.T, soit 5942 € TTC.

Fait à Saffré, le 23 mai 2017

Mme la Maire,
Jocelyne POULIN